

Ce contrat est conclu entre :

E-Borealis société à responsabilité limitée au capital de 10,000 € immatriculée sous le numéro 511 285 469 dont le siège social se situe Edificio quinta dos piornais Rua encosta dos piornais, nr 4, 1º Andar - 9000-683 Funchal - Portugal.

LE PARTENAIRE/AFFILIE édite un site Internet qui brasse un trafic intéressé par les services pour adultes et souhaite effectuer la promotion des sites de E-Borealis sur son propre site par le moyen de liens ou de bandeaux publicitaires.

CECI ÉTANT EXPOSÉ, LES PARTIES ONT CONVENU CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1 - OBJET :

Le présent contrat a pour objet de détailler et préciser les conditions dans lesquelles le Partenaire s'engage envers E-Borealis à effectuer la promotion des sites de E-Borealis sur son propre site par le moyen de liens, de bandeaux publicitaires ou de sites promotionnels. L'AFFILIE précise lors de son inscription le statut de son activité dans le formulaire en ligne et s'engage à fournir des informations réelles qu'il maintiendra rigoureusement à jour tout au long de la période d'exécution de ce contrat. Toute fausse information ou information erronée engage la responsabilité exclusive de l'AFFILIE. L'AFFILIE déclare avoir pris conscience des conséquences techniques et juridiques de l'affiliation, il déclare en outre être majeur.

ARTICLE 2 - OBLIGATIONS DE E-BOREALIS :

- 2.1. E-Borealis s'engage à payer les commissions du Partenaire, au tarif indiqué dans l'article 4, ainsi que toutes les taxes applicables;
- 2.2. E-Borealis s'engage à donner accès au Partenaire à ses heures de connexion et divers chiffres d'affaire sous la forme de statistiques en ligne.
- 2.3. Outre les services prévus à cet article, les parties peuvent conclure des accords prévoyant des services supplémentaires. En cas de conclusion de tels accords, les services supplémentaires qu'ils prévoient seront soumis au présent contrat et à ses annexes éventuelles.

ARTICLE 3 - OBLIGATIONS DU PARTENAIRE :

3.1. L'accord de partenariat ne peut être signé, que par un partenaire majeur. En conséquence, le partenaire reconnaît être majeur et être valablement engagé par sa signature électronique.

L'AFFILIE se porte garant et s'engage à déclarer ses revenus aux services fiscaux et sociaux correspondant à son type d'activité.

Nous précisons à l'AFFILIE soumis à la fiscalité française qu'il peut trouver tous types d'informations sur le site : <http://www.impots.gouv.fr>

3.2. LE PARTENAIRE est seul responsable du contenu du site Web et des dommages pouvant découler de son utilisation ou de son affichage;

3.3. LE PARTENAIRE s'interdit toute forme de spam (email, newsgroups) afin de générer du chiffre d'affaires.

3.4. LE PARTENAIRE s'engage à réaliser, sous sa seule responsabilité, la création, le développement, le contenu, la mise à jour et toute modification relative au site Partenaire.

3.5. LE PARTENAIRE s'engage à ne pas diffuser un certain nombre de choses et notamment :

- Pas de contenus à caractère diffamatoire, insultant, déplacé, injurieux, haineux, raciste, xénophobe, pédophile, homophobe, révisionniste ou portant atteinte à la vie privée, à l'honneur ou à la réputation d'autrui, menaçant une personne ou un groupe, contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.
- Pas de contenus incitant à la discrimination, à la haine d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée ou faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité (incitation à la haine ou à la violence), contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.
- Pas de contenus visant à encourager, aider, colporter ou propager de quelque manière que ce soit des rumeurs et/ou violant le caractère privé des correspondances et de ce fait, en portant atteinte aux droits de tiers, propriété intellectuelle, vie privée, droit à l'image.
- Pas de contenus constitutifs de contrefaçon (portant atteinte aux droits d'auteurs, droits voisins, droits de propriété intellectuelle...).

3.6. LE PARTENAIRE s'engage à ne pas tromper l'utilisateur final sur le prix des services de E-Borealis. Tout manquement à cet engagement sera passible d'une rupture immédiate du présent contrat.

3.7. LE PARTENAIRE s'engage à promouvoir les services de E-Borealis sur des sites dont le contenu est en accord avec la législation dans le pays de l'utilisateur.

ARTICLE 4 - RÉMUNÉRATION :

- 4.1. E-Borealis reversera au PARTENAIRE une commission sur le chiffre d'affaires généré par celui-ci en fonction du barème présent dans la zone statistiques en ligne mise à disposition par l'entreprise (barème susceptible d'être modifié à tout moment et sans préavis par E-Borealis).
- 4.2. E-Borealis donnera accès au PARTENAIRE à ses heures de connexion et divers chiffres d'affaire sous la forme de statistiques en ligne.
- 4.3. Si le taux de toute taxe applicable est modifié ou si une nouvelle taxe s'ajoute en cours d'exécution du contrat, tout nouveau taux ou toute nouvelle taxe est alors applicable et la commission totale à payer doit être ajustée en conséquence.
- 4.4. Termes et conditions de paiement. Le versement de la part revenant au PARTENAIRE sera effectué par virement à 30 jours fin de mois.
- 4.5. Les revenus du PARTENAIRE non réclamés après 2 ans sont considérés perdus.

ARTICLE 5 – DUREE ET RESILIATION :

- 5.1 Le présent contrat entre en vigueur rétroactivement à la date d'inscription de l'AFFILIE sur le site de la société E-Borealis : www.porn.fr le présent contrat est conclu pour une durée de un an. Il est renouvelable par tacite reconduction, pour des périodes successives de un an, sauf dénonciation par l'une des parties à tout moment, sans autre préavis que l'envoi d'un email.
- 5.2. En cas de non-respect par l'une des Parties à l'une quelconque des obligations mises à sa charge aux termes du présent contrat, celui-ci pourra être résilié de plein droit à la demande de l'autre partie quinze jours après mise en demeure de faire ou de ne pas faire, par lettre recommandée avec accusé de réception, et demeurée infructueuse.
- 5.3. La fin du présent contrat n'a pas pour effet de faire perdre un droit à une partie ou de la libérer d'une obligation, notamment en ce qui concerne la confidentialité, la propriété intellectuelle, la limitation de garantie et la limitation de responsabilité. Les dits droits et obligations survivent à la fin du présent contrat.
- 5.4 Le présent contrat pourra être résilié par la société E-Borealis unilatéralement, et sans qu'aucun avis ne soit nécessaire, après un an sans promotion par le PARTENAIRE des sites de E-Borealis. Tout solde non réclamé à cette date par le PARTENAIRE sera perdu.

ARTICLE 6 - SÉCURITÉ ET CONFIDENTIALITÉ :

- 6.1. LE PARTENAIRE est responsable de toute perte et de tout accès non autorisé aux données du Partenaire disponible sur son propre système.
- 6.2. LE PARTENAIRE est responsable et chargé de la conservation de toutes documentations et instructions communiquées par E-Borealis, conformément au présent contrat et hors de portée de personnes non autorisées.

ARTICLE 7 - RELATIONS ENTRE LES PARTIES :

Les parties étant des entrepreneurs indépendants, le présent contrat ne les lie entre elles qu'aux fins qui y sont mentionnées. Par conséquent, les dispositions du présent contrat ne peuvent nullement être interprétées comme créant une quelconque association ou société entre les parties ou comme confiant un quelconque mandat de l'une à l'autre. De plus, aucune des parties ne peut lier l'autre, de quelque façon que ce soit et envers qui que ce soit, autrement qu'en conformité avec les dispositions du présent contrat.

ARTICLE 8 - DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

Tous droits de propriété intellectuelle et toute solution technique relative à l'utilisation des éléments graphiques fournis par E-Borealis, ou tout autre droit et solution offerts par E-Borealis conformément au présent contrat, appartiennent à E-Borealis et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque utilisation non prévue par le contrat.

ARTICLE 09 - DIVERS :

- 09.1. Force majeure. Aucune des parties ne peut être considérée en défaut en vertu du présent contrat si l'exécution de ses obligations, en tout ou en partie, est retardée ou empêchée par suite d'une situation de force majeure. La force majeure est un événement extérieur, imprévisible, irrésistible et rendant absolument impossible l'exécution d'une obligation.
- 09.2. E-Borealis se réserve la faculté de céder, transférer ou apporter à un tiers, sous quelle que forme que ce soit, les droits et obligations nés du présent contrat.
- 09.3. Pour tout litige susceptible de s'élever entre les Parties quant à la formation, l'exécution ou l'interprétation du présent contrat, seul sera compétent le Tribunal de Commerce de Funchal au Portugal.